

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

## En vigueur à compter du 25 mai 2018

Les présentes conditions générales de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

### 1- OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Centre aquatique. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent.

| Caractéristiques   | Souscription/ Fonctionnement   | Durée de validité                          |
|--|--|--|
| Entrées unitaires<br>« Piscine »<br>« Forme »<br>« Piscine + Forme » | Accès à l'établissement à la date d'achat.<br><br>L'utilisateur doit se présenter au guichet. L'hôtesse de caisse lui remettra, contre paiement, un ticket d'entrée qui doit pouvoir être présenté à tout moment.<br><br>Afin de bénéficier du tarif résident, l'utilisateur devra obligatoirement présenter un justificatif de domicile. Afin de bénéficier d'un tarif préférentiel (moins de 8 ans), une pièce d'identité devra être présentée.  | Valable le jour d'achat et une seule fois. |
| Cartes familles  | Carte donnant accès à des tarifs préférentiels.<br><br>Contre paiement, et présentation du livret de famille, une carte cartonnée sera remise à chaque membre de la famille (photos nécessaires pour chaque membre de la famille). Sur présentation de cette carte, l'utilisateur pourra profiter de tarifs préférentiels pour les entrées unitaires piscines.   | 6 mois à compter de la date d'achat.       |
| Cartes 10 h  | Accès à la piscine<br><br>L'hôtesse de caisse remet à l'utilisateur, contre paiement, une carte d'abonnement créditée de 10 heures. Cette carte est nominative, individuelle et incessible.<br>Lors de sa venue sur le site, il suffit à l'utilisateur de badger au lecteur carte. Le temps passé à l'intérieur se décompte à la minute.<br>À la sortie de l'établissement, l'utilisateur doit badger en sortie pour stopper le décompte de la carte horaire.<br>Si le solde restant est inférieur à 40 minutes, l'accès à l'établissement ne sera pas possible.<br>Après la date de péremption ou si le solde restant est insuffisant pour accéder à l'établissement, l'utilisateur peut recharger la carte avec un nouveau forfait correspondant, le solde restant sera alors reporté. | 6 mois à compter de la date d'achat.       |
| Cartes 12 entrées  | Accès à la piscine<br><br>L'hôtesse de caisse remet à l'utilisateur, contre paiement, une carte d'abonnement créditée de 12 entrées. Lors de sa venue sur le site, il suffit à l'utilisateur de badger au lecteur. Il est possible de débiter plusieurs passages d'une carte sur une même  | 6 mois à compter de la date d'achat.       |

| Caractéristiques  |  | Souscription/ Fonctionnement  | Durée de validité  |
|---|--|---|--|
|   |  | <p>journée et ainsi avoir plusieurs usagers simultanément.</p> <p>Après la date de péremption ou si le solde restant est insuffisant pour accéder à l'établissement, l'utilisateur peut recharger la carte avec un nouveau forfait correspondant, le solde restant sera alors reporté.</p>  |  |
| <p>Ecole de natation adulte et enfant<br/>Jardin Aquatique</p>                  | <p>Accès aux cours de l'école de natation (1 cours par semaine pendant les périodes scolaires et les petites vacances scolaires)</p> | <p>Contre paiement, une carte d'abonnement est remise à l'abonné. Cette carte lui donne accès à l'établissement pour le cours choisi au moment de l'inscription sur la période définie. La carte est valide 15 minutes avant le début du cours et jusqu'à 15 minutes après la fin du cours. La carte est personnelle et incessible.</p> | <p>Abonnement annuel (enfant et adulte) ou trimestriel (enfant et adulte)</p>  |
| <p>Séance «Aquacycling»<br/>« Aquagym »<br/>« Urban Gym »<br/>« Beach Gym »</p> | <p>Cours à l'unité<br/>Ou<br/>Carte de 10 séances pour accéder aux activités correspondantes.</p>                                    | <p>Contre paiement et réservation, une carte est remise à l'utilisateur, lui donnant accès au cours choisi, 15 minutes avant le début du cours et jusqu'à 15 minutes après la fin du cours.</p>   | <p>Sont valables sur la date précise que l'utilisateur a réservée au moment de son paiement.</p> <p>Pour les cartes 10 séances, elles sont valables pendant 6 mois à compter de la date d'achat.</p> |
| <p>Séance « Longe Côte »</p>  | <p>Cours à l'unité<br/>Ou<br/>Carte de 10 séances pour accéder aux activités correspondantes.</p>                                    | <p>Contre paiement et réservation, une carte est remise à l'utilisateur, lui donnant accès au cours choisi, de 30 à 10 minutes avant le début du cours</p>  | <p>Sont valables sur la date précise que l'utilisateur a réservée au moment de son paiement.</p> <p>Pour les cartes 10 séances, elles sont valables pendant 6 mois à compter de la date d'achat.</p> |
| <p>Tickets d'entrée comité d'entreprise</p>                                     | <p>Souche de 50 entrées destinées à la vente pour les comités d'entreprise.</p>  | <p>Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, un carnet de 50 tickets CE. Sur chacun des tickets, le CE devra apposer son tampon. Un ticket donne accès à l'espace piscine lors des ouvertures piscines.. Un ticket est remis et doit pouvoir être présenter à tout moment</p>                        | <p>Pas de date de péremption.</p>  |
| <p>Contrats d'abonnement</p>  |  | <p>Les conditions générales de vente sont indiquées dans les contrats d'abonnement.</p>   |  |

## 2- HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'usager devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que les hôtesses de caisses (sauf pour les tickets d'entrées comités d'entreprise).

Les usagers devront respecter les différents règlements intérieurs<sup>1</sup> en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès à l'équipement refusé. L'exclusion de l'établissement pour inobservation d'un règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.

Deux fermetures techniques occasionnant la fermeture de bassins auront lieu chaque année. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 45 jours avant.

Par ailleurs, des fermetures de bassins pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

La direction se réserve le droit de toute modification des horaires sans que cela n'entraîne de compensation financière.

## 3- PRIX ET PAIEMENT

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises.

Ils sont affichés à l'entrée de l'équipement.

Afin de pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel, les résidents des Sables d'Olonne devront présenter à l'accueil un justificatif de domicile faute de quoi le tarif extérieur leurs sera appliqué. De même, un justificatif devra être présenté pour pouvoir bénéficier des tarifs réduits pratiqués sur le site.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

Le Centre Aquatique accepte les espèces, les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/ Mastercard, les chèques bancaires ou postaux, les chèques vacances sans rendu monnaie à l'exception du paiement des abonnements pour lesquelles des conditions spécifiques de paiement sont prévues au sein des contrats d'abonnement.

Tous les règlements devront être effectués en € à l'ordre de SAS VERT MARINE. Les cartes American Express ne sont pas acceptées

Les tarifs sont fixés en collaboration avec la ville des Sables d'Olonne. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

En cas de perte ou de vol de la carte d'accès, l'attribution d'une nouvelle carte se fera contre paiement d'un montant de 2.00 euros.

## 4- SECURITE ET HYGIENE

Le Centre aquatique attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym, le fitness, les bains bouillonnants, le hammam. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

Le Centre aquatique se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

## 5- ASSURANCES

Le Centre aquatique est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Les vestiaires du Centre aquatique ne font pas l'objet de surveillance ; l'usager ne peut y laisser ses affaires personnelles en dehors des casiers fermant à clé et prévus à cet effet.

## 6- RECLAMATIONS

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : SAS VERT MARINE, Piscine Du Remblai, Promenade Lafargue, 85100 LES SABLES D'OLONNE

## 7- LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VERT MARINE. Elles sont indispensables pour la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 1 an à compter de la fin de la relation contractuelle. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : [dpo@vert-marine.com](mailto:dpo@vert-marine.com) ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

---

<sup>1</sup> Ils sont librement consultables à l'entrée de l'équipement

# CGV de la carte cadeau Vert-Marine

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION  
DE LA CARTE CADEAU VERT MARINE  
APPLICABLES AUX PARTICULIERS  
Version en date du 16.11.2013

## PRÉAMBULE

La Carte Cadeau Vert Marine est un produit développé par la société Vert Marine SAS dont le siège social se situe 1, rue Lefort Gonssolin à Mont-Saint-Aignan (76130), immatriculée au RCS de Rouen sous le numéro 384 425 476.

Les Cartes Cadeaux Vert Marine sont des cartes de type mono enseigne qui s'acquièrent et s'utilisent dans les établissements gérés sous l'enseigne Vert Marine dont la liste est précisée sur le site internet [www.vert-marine.com/carte-cadeau](http://www.vert-marine.com/carte-cadeau). Cette liste est susceptible d'être actualisée.

La société Vert Marine se réserve la possibilité à tout moment de modifier ou d'adapter les conditions générales de vente et d'utilisation. Lors de chaque achat d'une Carte Cadeau Vert Marine, les conditions générales applicables seront celles en vigueur disponibles sur le site internet [www.vert-marine.com/carte-cadeau](http://www.vert-marine.com/carte-cadeau).

## ARTICLE 1 – OBJET

La Carte Cadeau Vert Marine est un bon d'achat qui permet à son possesseur de régler ses achats de biens ou de services dans les établissements gérés par Vert Marine dont la liste figure sur le site internet [www.vert-marine.com/carte-cadeau](http://www.vert-marine.com/carte-cadeau).

## ARTICLE 2 – PRIX

Les Cartes Cadeaux Vert Marine sont vendues pour un montant variable déterminé par l'acheteur et compris entre dix euros (10 €) et deux cent cinquante euros (250 €) et comprenant jusqu'à deux (2) décimales en centimes d'euros (ex : 25,20€).

Ces montants sont exprimés en euros toutes taxes comprises (TTC).

## ARTICLE 3 – DURÉE

La période de validité d'une Carte Cadeau est de douze (12) mois à compter de la date de son activation. Au-delà, la Carte Cadeau sera automatiquement bloquée et ne pourra plus être utilisée.

## ARTICLE 4 – ACHAT ET CONDITIONS D'UTILISATION

Les acheteurs qui souhaitent acquérir une ou plusieurs Carte(s) Cadeau(x) Vert Marine doivent se présenter à l'accueil d'un des équipements dont la liste figure sur le site internet [www.vert-marine.com/carte-cadeau](http://www.vert-marine.com/carte-cadeau).

Le paiement de la Carte Cadeau devra s'effectuer obligatoirement au comptant uniquement par carte bancaire, chèque bancaire ou espèces.

Cette dernière sera activée par l'hôtesse d'accueil au moment de son achat.

Cette carte pourra être utilisée pour l'achat de tout produit ou prestation de services proposé par les établissements dont la liste figure sur le site internet précité.

La Carte Cadeau Vert Marine n'est pas nominative.

Le paiement avec la Carte Cadeau Vert Marine peut être effectué à hauteur du montant de la carte, en une ou plusieurs fois, jusqu'à l'épuisement du solde de la carte ou l'arrivée du terme de validité de celle-ci.

Plusieurs Cartes Cadeaux Vert Marine peuvent être utilisées pour un même achat lors d'un seul passage en caisse dans la limite de deux cent cinquante euros (250 €) TTC.

Aucun rendu de monnaie ne pourra être effectué pour un achat de produit ou de services d'un montant inférieur au montant de la valeur de la Carte. Pour un achat supérieur au solde de la Carte, l'utilisateur devra régler le solde du prix du produit ou du service par tout autre moyen de paiement accepté dans l'établissement.

Les Cartes Cadeaux Vert Marine ne sont pas rechargeables.

En aucun cas les Cartes Cadeaux Vert Marine, même consommées partiellement, ne peuvent être échangées contre des espèces, ou être portées au crédit d'un compte ou d'une carte bancaire.

Les informations concernant le solde de la carte ainsi que la date de validité sont consultables à l'accueil des établissements gérés par Vert Marine dont la liste figure sur le site internet susmentionné.

L'acheteur d'une Carte Cadeau Vert Marine s'engage à informer tout destinataire de cette carte de la date limite de validité et des conditions d'utilisation.

Toute utilisation postérieure à cette date et/ou ne respectant pas les conditions d'utilisation ne peut en aucun cas engager la responsabilité de la société Vert Marine et de ses établissements dont la liste figure sur le site internet susmentionné.

## ARTICLE 5 – ÉCHANGE / REMBOURSEMENT/ OPPOSITION

Les Cartes Cadeaux Vert Marine ne pourront être ni revendues, ni échangées, ni remboursées même partiellement notamment en cas de perte, de vol, de destruction, de fin de contrat de gestion ou de fermeture d'un établissement géré sous l'enseigne Vert Marine figurant dans la liste précitée.

## ARTICLE 6 - RELATIONS CLIENT

Pour toute question, information ou réclamation vous pouvez nous contacter :

- par messagerie électronique à l'adresse suivante : [carte-cadeau@vert-marine.com](mailto:carte-cadeau@vert-marine.com) ;

- par téléphone au 02 35 12 41 41 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00 hors jours fériés ;

- par courrier postal à l'adresse suivante : Vert Marine SAS – Service Carte Cadeau – 1, rue Lefort Gonssolin – 76130 Mont-Saint-Aignan.

## ARTICLE 7 - LOI APPLICABLE - COMPÉTENCE

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation sont soumises à la loi française.

Tout litige, n'ayant pas trouvé une solution amiable, sera soumis aux juridictions compétentes.